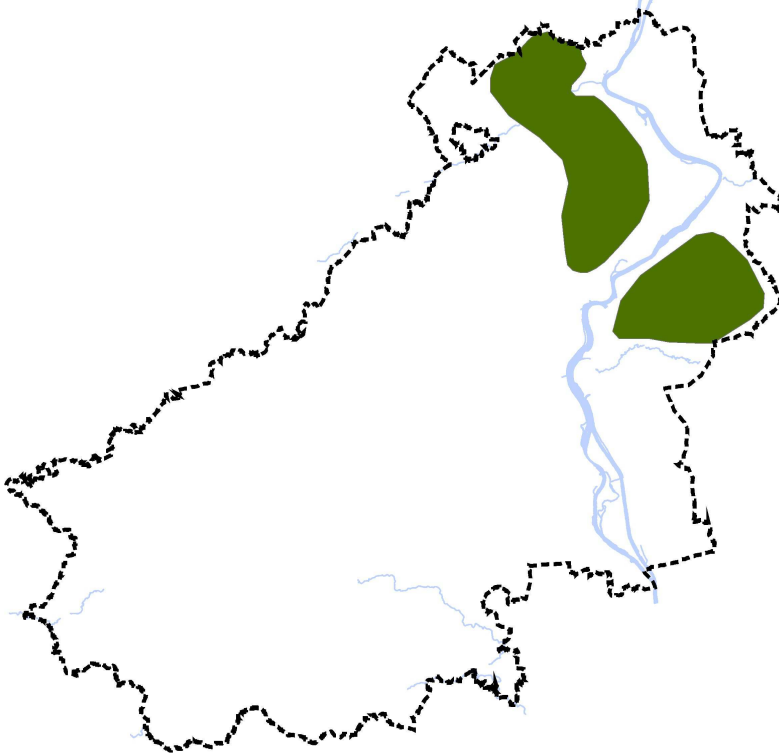


Volet	code TRA	Réalisation de travaux ou de mesures de restauration ou de maintien de la connectivité
Objectif Contrat	code TRA6	Promouvoir les pratiques agro-environnementales favorables aux continuités écologiques
Action	code TRA6.2	Dispositif MAEC : Financement contrats sur le secteur « enjeu corridors »
Localisation de l'action		
<p>plateau Mornantais et plateau de Condrieu (extension à envisager éventuellement sur la partie « Isère rhodanienne » en cours de contrat en fonction notamment de l'évolution de la politique départementale de l'Isère)</p> 		
Descriptif de l'action		
<p>Cette action est en lien avec TRA 6.1 « Contribution à l'élaboration et à l'animation du Projet Agro-Environnemental Climatique (PAEC) porté par le Parc naturel régional du Pilat ».</p> <p>Elle permet la mise en œuvre des engagements souscrits par les agriculteurs dans le cadre des MAEC. .</p> <p>Comme pour l'action TRA 6.1, les modalités de mise en œuvre de cette action seront à ajuster en fonction de la prochaine PAC (2014-2020).</p> <p>Par ailleurs l'enveloppe financière mentionnée ci-après résulte d'une estimation sommaire qui sera précisée par l'action TRA 6.1.</p> <p>A titre d'exemple, ci-dessous engagements unitaires agro-environnementaux mis en œuvre sur les ENS du plateau Mornantais (Plan de Développement Rural 2007-2013).</p> <p>=> enherbement sous cultures ligneuses pérennes (arboriculture, viticulture, pépinières) : COUVER_03</p> <p>=> création et entretien d'un maillage de zones de régulation écologique : COUVER_05</p> <p>=> création et entretien d'un couvert herbacé (bandes ou parcelles enherbées) : COUVER_06</p> <p>=> retard de pâturage sur prairies et habitats remarquables : HERBE_05</p> <p>=> entretien de haies localisées de manière pertinente : LINEA_01</p> <p>=> restauration et/ou entretien de mares et de plans d'eau : LINEA_07</p>		

=> mise en défens temporaire de milieux remarquables : MILIEU_01
=> limitation ou absence de fertilisation minérale et organique sur prairies et habitats remarquables : HERBE_02
=> retard de fauche sur prairies
=> entretien d'arbres en taille têtard

Comme pour l'action 6.1, la mise en place d'un dispositif MAEC sur la partie Isère rhodanienne pourra être étudiée.

Enjeu trame écologique (SRCE)

Cette action se situe sur un axe prioritaire SRCE

Indicateur de suivi

- Nombre de contrats MAEC souscrits
- Surfaces et éléments (linéaires ou ponctuels) engagés

Durée estimée

5 ans

Calendrier prévisionnel

2014	2015	2016	2017	2018
	engagements contrats MAEC	engagements contrats MAEC		

Coût de l'opération

	montant	€ HT ou TTC
Indemnités contrats MAET 2015	120 000	€ TTC
Indemnités contrats MAET 2016	142 500	€ TTC
Fonctionnement :	262 500	€ TTC
Total	262 500	€ TTC

Maître d'ouvrage

Agriculteurs

Plan de financement envisagé

	%	Investissement	%	Fonctionnement	Total (€ TTC)
FEADER			75	196 875	196 875
Région RA			25	65 625	65 625
Total (€ TTC)			100	262 500	262 500

Version : 7 mars 2014